



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : ce.0691446x@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>

Compte-rendu du conseil d'école du 17 octobre 2013.

Séance ouverte à 18 h 30.

Présents :	-Pour la municipalité :	Mme Laurent (Adjointe), Cutzach (Conseillère).
	-Pour les parents :	Mmes Payet, Nové-Josserand, Bianciotto (titulaires).
	-Pour les enseignants :	Mmes Laurent, Martinon, Louis (suppléantes).
	-Dden :	Mmes Guyot, Giraud ; Ms. Lagrange (Dir.), Bellynck.
Excusés :	-IEN :	M. Lenne.
	-Enseignants :	M. Vitti.
	-Municipalité :	Mme Szygula (quart de décharge).
	-Parents :	M. Martinon; M. Sachon (resp. services techniques).
		Mme Mula ; M. Dumas.

Ordre du jour :

1- Règlement intérieur de l'école.	<i>Pour vote</i>
2- Rentrée 2013 : organisation pédagogique.	<i>Pour information</i>
3- Rentrée 2013 : fonctionnement matériel et financier.	<i>Pour consultation et avis</i>
4- Rentrée 2013 : travaux et aménagements	<i>Pour information</i>
5- PPMS : présentation	<i>Pour consultation et avis</i>
6- Projets : classe transplantée, chorale, sorties.	<i>Pour information</i>
7- Coopérative scolaire : bilan, prévisions.	<i>Pour information</i>
8- Questions de la municipalité et des parents.	<i>Pour information</i>

Préambule :

- Mme Guyot assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- M. Lagrange précise que, comme l'année dernière, **les deux prochains conseils sont déjà fixés les :**
 - o **Mardi 25 février 2014 à 18 h 30 (commun avec la maternelle : date à confirmer)**
 - o **Jeudi 19 juin 2014 à 18 h 30**
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 17 juin 2013 : M. Lagrange mettra en place dès l'année prochaine une formule pour que les personnes participant au premier conseil d'école de l'année en cours puisse être informées qu'il faut relire (ou lire) le dernier compte-rendu de l'année précédente (en ligne sur le site de l'école).**
- Présentation des représentants des parents d'élèves. Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le 11 octobre 2013. La participation a été de **72 %** (en très nette augmentation par rapport à l'année dernière : + 7,49 points) : il faut noter que c'est la plus forte participation depuis 10 ans et qu'elle est due en grande partie à l'appropriation par les parents du vote par correspondance. M. Lagrange remercie les parents qui ont tenu le bureau de vote. Ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés :

Titulaires : Mme Nové-Josserand (CP), Mme Payet (CE1), Mme Mula (CE2-CM1), Mme BIANCIOTTO (CM1-CM2).

Suppléants : Mme Laurent (CP), Mme Martinon (CE1), M. Dumas (CE2-CM1), Mme Louis (CM1-CM2).

M. Lagrange indique que pour permettre aux nouveaux parents élus de voir le fonctionnement d'un conseil d'école, tous les parents ont été invités à ce premier conseil mais que seuls quatre d'entre eux peuvent s'exprimer en cas de vote. Il rappelle aussi que l'organisation des élections est normalement l'attribution du comité des parents sortant, aidé des candidats, qui se constitue en bureau organisateur des élections : il veillera à ce que l'information soit diffusée en début d'année scolaire prochaine.

Il rappelle que cette année est particulièrement importante car il faudra mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine : les représentants des parents devront se saisir rapidement de ce dossier. M. Lagrange demande d'ailleurs aux parents du comité s'ils acceptent que leur courriel soit communiqué à tous les parents de l'école : ceux-ci acceptent.

1-Règlement intérieur de l'école :

Ce règlement est consultable en ligne sur le site de l'école ainsi d'ailleurs que le règlement départemental des écoles sur lequel il s'appuie. Il est donné sous format papier sur demande. Il faudra mettre en place dès l'année prochaine une procédure pour vérifier que tous les parents de l'école en ont pris connaissance. Néanmoins, ce règlement commence à être ancien et nécessite peut-être un dépoussiérage : M. Lagrange propose qu'un mot soit donné aux parents après les vacances d'automne pour que ceux-ci étudient le règlement et fassent remonter les éventuels changements aux parents délégués. Ces modifications seront étudiées au second conseil d'école.

Le règlement intérieur est pour l'instant reconduit en l'état pour cette année scolaire.

2- Rentrée 2013 : organisation pédagogique :

a) L'équipe enseignante :

L'équipe enseignante accueille cette année Mme Giraud Céline nouvellement nommée sur le poste occupé auparavant par M. Amblard qui nous a quittés. Elle se compose donc cette année de cinq enseignants : Mme Guyot, Mme Giraud, Mme Szygula (quart de décharge de M. Lagrange), M. Belynck et M. Lagrange (directeur). M. Lagrange informe le conseil que cette année encore, le jour de décharge de direction sera le vendredi.

b) Les enfants :

Les effectifs à la rentrée étaient de **101 élèves**. Ces effectifs restent fluctuants tout au long de l'année du fait d'un nombre d'enfants du voyage toujours important cette année (10 enfants inscrits dont 4 présents toute l'année) : de ce fait, à l'heure actuelle, le nombre d'enfants est redescendu à 96. M. Lagrange précise qu'une réunion est prévue entre des membres de l'Education nationale et de la CCPA pour discuter de l'accueil et du suivi sur le canton de ces enfants.

La répartition s'effectue de la manière suivante :

- CP :	19 élèves	Mme Giraud
- CE1 :	26 élèves	M. Lagrange et Mme Szygula
- CE2/CM1 :	26 élèves (20 + 6)	Mme Guyot
- CM1/CM2 :	25 élèves (8 + 17)	M. Belynck

c) Les activités :

Cette année, la classe de M. Lagrange et de Mme Szygula participe de nouveau à l'Usep.

Les classes de CP (toute l'année) et CE1 (jusqu'en janvier) vont à la piscine : les deux classes s'y rendent tous les vendredis après-midi à 13 h 30. Il est important que les enfants soient présents à 13 h 20 tous les vendredis. Les enseignants rappellent que le projet piscine est élaboré par Mme Jacquet, conseillère pédagogique en EPS, et l'équipe de l'aquacentre. Ce projet n'inclue pas pour l'instant les cycles 3. Le chantier d'extension de la piscine est prévu pour la rentrée 2014 : il n'y a pour l'instant aucune information sur la poursuite des cours pendant les travaux.

Cette année encore, Mme Perraud et Mme Bouvier tiennent une permanence à la BCD les lundis et vendredis après-midi, ce qui permet aux enseignants d'envoyer des groupes d'enfants emprunter des livres : le conseil les en remercie.

Deux avenants au projet d'école en cours ont été proposés à M. Vitti : ils sont pour l'instant en attente de validation.

Le Livret personnel de compétences est en fonction et les programmes 2008 toujours en application dans les classes. Ils restent en vigueur ainsi que le socle commun mais risquent de subir des modifications dès la rentrée prochaine.

L'anglais est enseigné dès le CP. Une même méthode a été choisie pour tous les niveaux. Les 6 CM1 de la classe de Mme Guyot suivent l'anglais avec les CM1/CM2 de M. Belynck. Chaque enseignant enseigne l'anglais dans sa classe.

La chorale, encadrée par Mme Guyot, continue cette année encore avec la participation de M. Pavon.

Les classes ont toujours la possibilité d'aller à la bibliothèque municipale les mardis et jeudis pour emprunter des livres. Elles peuvent aussi emprunter des documents autour d'un thème.

3/4- Rentrée 2013 : fonctionnement matériel et financier/Travaux et aménagement.

M. Lagrange souligne une fois de plus les excellentes relations avec la municipalité qui permettent de mener à bout de nombreux projets.

Cette année, de nombreux travaux informatiques ont été menés suite au rapport établi par M. Ferreira :

- Les bornes Wi-Fi du meuble de la classe mobile ont été changées et sont deux fois plus puissantes. Elles ne peuvent en revanche pas compenser la qualité moyenne des cartes Wi-Fi installées sur les netbooks.
- 3 ordinateurs portables ont été achetés pour équiper les classes : dorénavant chaque classe est équipée d'un ordinateur portable fonctionnant sous Windows 7. Cela facilite le travail des enseignants et la gestion du réseau.
- 1 onduleur a été installé dans la baie de brassage pour protéger l'équipement électrique.
- Un réseau Ethernet et électrique a été mis en place dans l'atelier entre la classe jaune et la classe rouge : il permet ainsi la connexion de 6 postes fixes. Ces postes sont utilisés d'une part par M. Lagrange dans le cadre d'atelier de lecture et d'autre part par les enfants restant à l'étude. Ils pourront aussi servir dans le cadre de l'aménagement du périscolaire avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Il reste néanmoins et cela depuis l'intervention de l'électricien cet été un problème de débit et de régularité de la connexion Internet (qui semblait avoir été réglé en fin d'année scolaire dernière). M. Lagrange demande s'il est possible de tester les lignes et les appareils pour voir d'où vient le problème. Mme Laurent propose de contacter M. Perreira pour lui demander s'il connaît une personne qualifiée pour effectuer ce test : M. Lagrange s'en charge.

Les tracés dans la cour ont été refaits et certains déplacés suite à la construction du préau.

Le bac à sable est toujours à l'étude. Mme Laurent rappelle que la Mairie attend une proposition de l'équipe enseignante. Dès que l'équipe enseignante aura trouvé un bac à sable qui convient, elle en informera la municipalité.

L'équipe enseignante formule les demandes de futurs travaux, demandes déjà faites lors de précédents conseils :

- Enlever les tissus muraux des classes, sources d'allergies.
- Repeindre les couloirs et les classes. Mme Laurent indique que ces deux points seront vus plus tard lors de l'examen du budget.
- Réparer la vitrine coulissante devant le portail, inutilisable car la serrure a été dégradée.

La connexion Internet pose toujours problème lorsque les quinze ordinateurs de la classe mobile sont connectés en même temps. Actuellement, une personne, mandatée par la mairie, effectue un état des lieux du matériel et de la configuration du réseau : nous attendons son avis et ses propositions.

5- PPMS : présentation.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est un document obligatoire qui précise les conduites à tenir en cas d'incidents ou risques majeurs (tremblements de terre, accident nucléaire, tempête, etc.). Ce document a été élaboré en 2004 en collaboration avec la municipalité et validé par l'Inspection mais il n'a jamais fait l'objet d'un exercice pratique (évacuation ou confinement) : il n'y a donc pas eu de validation finale. Pour information, les deux risques majeurs le plus susceptibles de toucher l'école sont l'accident chimique (accident sur la N89) ou le glissement de terrain : la conduite à tenir sera donc différente dans l'un ou l'autre des cas.

Nous devons donc remettre à jour le PPMS, l'harmoniser avec le modèle de circonscription et le valider par un exercice pratique cette année. Ce nouveau PPMS sera mis en place en collaboration avec l'école maternelle et fera l'objet d'une information en conseil d'école et auprès des familles dès qu'il sera achevé.

5- Projets : classe transplantée, chorale, sorties.

Tous les enfants des écoles publiques assisteront à un **spectacle de Noël** interprété par la compagnie du Rêve. Ce spectacle représente un coût de 6,70 € par enfant et sera entièrement pris en charge par la subvention APE/Mairie et l'OCCE.

Cette année, les classes de Mme Guyot et M. Lagrange partent en classe transplantée du 19 au 23 mai 2014 (5 jours, 4 nuits) à Valras sur le thème de l'écosystème marin. Cela concerne 51 enfants. L'organisateur de ce séjour est l'association des PEP42 (avec laquelle Mme Guyot et M. Lagrange sont déjà partis en 2012) et le transporteur retenu est la société Bluma. Tous les parents ont donné leur accord de principe pour cette classe transplantée et une première réunion a eu lieu le 10 octobre dernier.

Cette classe représente un coût total de 17 672,20 € (soit 346,51 € par enfant). Actuellement, le projet peut compter sur la somme de 11 650 € sur la base d'un maximum de 120 € par enfant demandé aux familles : il reste donc un peu plus de 6 000 € à trouver pour financer définitivement ce projet. Deux manifestations sont déjà en place : une vente de gâteaux tous les vendredis soirs avec la participation de toutes les familles de l'école (nous les remercions pour cette solidarité) et une vente de cartons de tombola. D'autres projets sont à l'étude : stage de zumba, vente de fromages, etc. Des demandes vont être faites au Conseil Général et Régional.

Un acompte de 40 € sera demandé aux parents avant les vacances d'automne.

7- Coopérative scolaire.

Le solde en début d'exercice est de **690 €**, soit 697 € de moins que l'année dernière : un bilan annuel est maintenant disponible sur le site (<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>). M. Lagrange précise que l'année dernière l'OCCE a participé à de nombreux projets et à une hauteur assez importante pour certains. Il rappelle que tous les enfants sont

membres de l'OCCE et qu'à ce titre une cotisation est versée chaque année : un appel à cotisation volontaire et non obligatoire a été demandé aux familles.

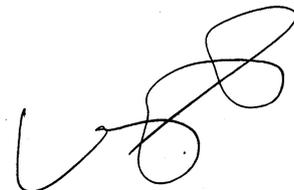
7- Informations et questions diverses.

Mme Laurent remercie au nom de la municipalité l'investissement des enseignants, des enfants et des familles lors de la remise du drapeau d'honneur européen.

La séance est levée à 20 h 20.

Le secrétaire de séance : Me Guyot

Le président : M. Lagrange

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the text 'Le président : M. Lagrange'.